

Etat récapitulatif de taxe de séjour en Châtaigneraie des hébergements classés

fiche à utiliser également par les hébergements de plein air (campings) et chambres d'hôtes même si non classés

Taxe perçue par vos soins - à joindre à la déclaration de perception - une fiche par hébergement *

**Si vous possédez plusieurs typologies d'hébergements, vous devez utiliser un état récapitulatif par typologie (ex : location 3* et chambre d'hôte)*

Taux de taxe appliqué :

selon votre classement dans la grille de tarif jointe

€

	Date d'arrivée	Date de départ	Nombre de jours (a)	Nombre d'adultes (b)	Nombre de nuitées (a) x (b)	Taxe Communauté de Communes (nuitées x taux)	Taxe Additionnelle Département (appliquer 10% au résultat obtenu)	TAXE DE SÉJOUR TOTALE
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
	TOTAL							

Notez ici les éventuelles exonérations pratiquées en précisant le motif :

Etat récapitulatif de taxe de séjour en Châtaigneraie des hébergements classés

fiche à utiliser également par les hébergements de plein air (campings) et chambres d'hôtes même si non classés

Taxe perçue par vos soins - à joindre à la déclaration de perception - une fiche par hébergement *

**Si vous possédez plusieurs typologies d'hébergements, vous devez utiliser un état récapitulatif par typologie (ex : location 3* et chambre d'hôte)*

Taux de taxe appliqué :

selon votre classement dans la grille de tarif jointe

€

	Date d'arrivée	Date de départ	Nombre de jours (a)	Nombre d'adultes (b)	Nombre de nuitées (a) x (b)	Taxe Communauté de Communes (nuitées x taux)	Taxe Additionnelle Département (appliquer 10% au résultat obtenu)	TAXE DE SÉJOUR TOTALE
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
	TOTAL							

Notez ici les éventuelles exonérations pratiquées en précisant le motif :